

OFFRE D'EMPLOI : Agent d'entretien des salles

Employeur :	Commune de PLABENNEC
Lieu de travail :	Bâtiments communaux
Poste à pourvoir le :	01/12/2026
Date limite de candidature :	25/10/2026
Type d'emploi :	Emploi permanent création d'emploi
Cadre d'emploi	Adjointes techniques
Recrutement	Par voie statutaire ou le cas échéant par voie contractuelle
Durée du temps de travail :	temps non complet (24/35 ^{ème})

Descriptif de l'emploi : Sous l'autorité du Directeur des services techniques et du responsable de l'entretien des bâtiments, vous veillez à la qualité de l'entretien des bâtiments communaux au sein d'un service composé de 4 personnes.

Missions :**Entretien et nettoyage des locaux**

- Nettoyer et entretenir les différents espaces des bâtiments communaux.
- Assurer l'entretien quotidien des salles de sport, gymnases, vestiaires et sanitaires.
- Nettoyer les sols, murs, surfaces vitrées, mobiliers et équipements.
- Effectuer le dépoussiérage, lavage, désinfection et remise en état des locaux.
- Assurer l'entretien des sanitaires et points d'eau.
- Nettoyer les vestiaires et douches.
- Veiller à l'évacuation et au tri des déchets.
- Réaliser ponctuellement des opérations de nettoyage approfondi.
- Adapter les méthodes et produits d'entretien à la nature des surfaces et des locaux.

Entretien spécifique des équipements sportifs

- Assurer le nettoyage des sols sportifs conformément aux préconisations d'utilisation.
- Maintenir en état de propreté les vestiaires, tribunes, circulations et locaux annexes.
- Nettoyer les équipements et mobiliers sportifs lorsque cela relève de l'entretien courant.
- Signaler toute dégradation ou anomalie constatée sur les équipements.
- Veiller à ne pas utiliser de produits ou matériels susceptibles d'endommager les revêtements sportifs.

Contrôle et signalement

- Vérifier régulièrement l'état de propreté des locaux.
- Identifier les anomalies, dégradations ou dysfonctionnements constatés.

- Signaler rapidement les problèmes au responsable hiérarchique :
 - fuite d'eau ;
 - problème électrique apparent ;
 - éclairage défectueux ;
 - dégradation des sols ou murs ;
 - matériel détérioré ;
 - problème de chauffage ou de ventilation ;
 - présence éventuelle de nuisibles ;
 - situation présentant un risque pour les usagers.
- Renseigner, si nécessaire, les fiches ou registres de suivi des interventions.

Gestion du matériel et des produits

- Utiliser correctement les matériels et équipements de nettoyage.
- Respecter les dosages et conditions d'utilisation des produits.
- Assurer le rangement du matériel après utilisation.
- Veiller au maintien en bon état du matériel confié.
- Signaler les besoins en produits, consommables ou matériel.
- Respecter les règles de stockage des produits d'entretien.
- Utiliser les équipements de protection individuelle mis à disposition.

Participation au bon fonctionnement des équipements communaux

- Préparer les locaux avant certaines manifestations ou activités.
- Remettre les locaux en état après leur utilisation.
- Participer à la mise en place ou au rangement de petits équipements lorsque cela est nécessaire.
- Assurer, selon les besoins du service, des interventions ponctuelles dans d'autres bâtiments communaux.
- Contribuer à maintenir une bonne qualité d'accueil des usagers.

ACTIVITÉS OCCASIONNELLES

Selon les besoins du service, l'agent peut être amené à :

- Participer au nettoyage après des manifestations municipales.
- Effectuer des nettoyages exceptionnels ou renforcés.
- Intervenir dans différents bâtiments communaux.
- Participer à des opérations de rangement ou de manutention légère.
- Renforcer ponctuellement l'équipe d'entretien.
- Participer aux opérations liées aux événements sportifs ou municipaux.

• CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

Le poste peut nécessiter :

- Des horaires variables en fonction de l'utilisation des équipements.

- Des interventions tôt le matin ou en fin de journée.
- Des interventions ponctuelles le soir, le week-end ou lors de manifestations.
- Des déplacements entre différents bâtiments communaux.
- Le travail seul ou en équipe.
- La manipulation de matériels et produits d'entretien.
- Le port d'équipements de protection individuelle.

Une attention particulière doit être portée à la disponibilité des salles de sport et aux horaires d'utilisation par les associations, écoles et autres usagers.

Profils demandés :

- Niveau de diplômes BEP/BAC PRO appréciés,
- Permis B,
- Assiduité et réactivité
- Savoir rendre compte de ses activités
- Respect de l'organisation du travail
- Sens du travail en équipe ou en autonomie
- Respect des valeurs du service public
- Savoir travailler en sécurité
- Autonomie ; Polyvalence ; adaptabilité, Discrétion Disponibilité
- Relationnel avec les usagers, administrés

Informations complémentaires :

Contact : LENGRAND José, Responsable du service Entretien Bâtiments, 02.98.40.41.32

Adresser candidature (lettre de motivation, CV, diplôme et dernier arrêté de situation administrative si déjà fonctionnaire) à : Madame La Maire, 1 rue Pierre Jestin 29860 PLABENNEC par courrier ou par mail à l'adresse suivante : ressourceshumaines@plabennec.fr